

Numéro 219

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Mars 2024

Nos réseaux



Sommaire

Software - La direction a tranché.....	1
Software : Regroupement Nîmes - Montpellier...	2
A l'EST, du nouveau.....	2
8 mars : Grève féministe.....	3
L'IVG dans la constitution.....	5
Violences Sexistes et Sexuelles au Travail.....	6

REUNION EN LIGNE

Mardi 19 mars entre 17 h et 19 h

Software et autres sujets d'actualité

Réunion en ligne sur :

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Software - La direction a tranché !

Martin Hubert (directeur de Software) a mis en place une réunion d'information des salarié.es de Software au niveau de l'établissement de Saint-Ouen.

Cette réunion s'est organisée dans la continuité de l'information transmise dans les principales agences d'Inetum Software.

Inetum Software ne sera plus une filiale d'Inetum, mais directement rattachée à Bidco (structure juridique qui détient Inetum).

Inetum Software sera séparée en 2 entités distinctes. D'un côté, les assurances (CLEVA), de l'autre, les secteurs publics et secteurs privés.

On ne peut pas reprocher au dirigeant de l'entité juridique Software d'avoir dissimulé les intérêts financiers de l'autonomisation de l'entreprise :

« ... la séparation de Software avec Inetum SAS permettra une meilleure valorisation lorsque nous serons revendus par notre actionnaire... ».

En revanche, les salarié.es n'ont pas compris, ni apprécié l'intervention de Stéphane Dubois (directeur de l'activité Chronotime), appuyé par Rodolphe Peim (directeur de la division Assurance). Ces derniers ont avancé qu'ils n'aimaient pas le monde du service et que la séparation nous permettrait de faire de la croissance externe et acquérir des entreprises.

Pour autant, depuis ces dernières années nous avons pu, même en tant que filiale d'Inetum, acquérir : Ordirope, Chronotime, ITN, SIS, SAVAC, ILEX, ... et d'autres...

Construire une autonomie sur des propos aussi négatifs ne semble pas être très habile.

La grande nouvelle est qu'il nous a été précisé qu'à ce stade du projet, le maintien des salarié.es Software dans l'UES n'est pas remis en cause !

Les salarié.es d'Inetum Software ont ainsi la possibilité, pour le moment, de continuer à bénéficier des dispositions négociées dans le cadre des accords d'entreprise.



Regroupement des agences de Montpellier et de Nîmes

Catastrophe annoncée !

Les élus du CSE ont alerté la direction sur les risques liés à leur projet d'aménagement des locaux.

En effet, le projet prévoit une surface comprise entre 4 et 5 m² par salarié.e dans les espaces de travail tels qu'ils sont proposés à ce jour. La surface est deux fois moins importante que celles recommandées par les normes AFNOR.

La direction rappelle que ces normes ne sont pas constitutives d'une obligation et met de côté les obligations qui lui incombent en matière de santé et de sécurité des salarié.es.

Nous savons pertinemment que les normes qui restent au stade de recommandations ne sont jamais appliquées dans les entreprises. Seules celles rendues obligatoires par la loi sont prises en compte.

De plus, le capacitaire du bâtiment est dimensionné pour 71 postes de travail alors que 150 salarié.es sont attendu.es dans les nouveaux bureaux. A titre de comparaison, l'occupant précédent y avait installé 35 postes de travail, en respectant les normes AFNOR.

Dans le fonctionnement du flex office, la direction espère donc que moins d'un.e salarié.e sur deux sera présent.e en même temps à l'agence.

Concernant le stationnement, il se limite à 31 places pour une capacité de 71 salarié.es sur site. Aucune annonce pour les vélos, les motos... Les salarié.es pourront-ils seulement venir dans ces nouveaux locaux ?

Solidaires Informatique demande à la direction d'annuler la fermeture de l'agence de Nîmes !

Les salarié.es n'ont pas à voir leurs conditions de travail se dégrader pour dégager plus de marges pour les actionnaires !



A L'est, du nouveau !

Un début d'année en fanfare pour la région Est.

Le Directeur de la BU EST quitte Inetum après moins de 2 ans ! Il avait pris la relève du précédent Directeur de région en avril 2022. Les résultats de 2022 et 2023 n'étaient pas franchement au rendez-vous, les départs ont été massifs, une cinquantaine hors retraites, sur la seule année 2023 pour un effectif d'environ 170 salarié.es. C'est dans une absence de perspectives que se retrouvent beaucoup d'employé.es en fin de mission ou déjà en intercontrat dès ce début d'année 2024. Parmi ces départs se trouvent aussi des membres des managers et des commerciaux.

La BU EST démarre donc 2024 avec une équipe de Direction totalement nouvelle, qui a comme lourde tâche de rassurer les salarié.es qui auront résisté à ces deux années chaotiques, mais aussi les clients qui vont discuter avec des interlocuteurs qu'ils ne connaissent pas.

Nous espérons que cette nouvelle équipe saura être à l'écoute des salarié.es et de leurs représentant.es, et Solidaires Informatique restera attentif à l'évolution de la situation.

LE 8 MARS 2024

Tous.tes en

GRÈVE FÉMINISTE

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitérent l'Europe, au début du XXe siècle.

La création d'une Journée internationale des femmes est proposée pour la première fois en **1910**, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

1917, avec la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg, la tradition du 8 mars se met en place. Après **1945**, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

Le 8 mars 2017, dans le monde entier, des femmes et minorités de genre ont décidé de faire grève en même temps : elles ont repolitisé la journée du 8 mars, qui est redevenue un jour de révolte et de lutte contre le patriarcat et le capitalisme

Jusqu'à nos jours...

Le 8 mars,



Ce n'est Pas la Fête des mères, ni la Fête des Femmes, ni la journée de la Femme

Le 8 mars,



C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et des minorités de genre.

Les inégalités se creusent davantage, les prix explosent, il devient difficile de se loger, se chauffer, se nourrir convenablement. L'idéologie libérale vise à casser et à privatiser les services publics (hôpital, école, EHPAD, logement) et ce sont encore les femmes qui compensent cette carence au détriment de leur carrière et de leur santé.

Les violences sexistes et sexuelles ne diminuent pas : les prédateurs sexuels peuvent être considérés comme fierté nationale, et les masculinistes expriment sans complexe leurs appels à la haine. Les idées de l'extrême droite, qui n'ont jamais été du côté des femmes ni des minorités de genre, gagnent du terrain, et sont même reprises au plus haut sommet de l'État. Les politiques natalistes comme « *le réarmement démographique* » impliquent toujours le contrôle du corps des femmes, que leur motivation soit nationaliste, raciste ou d'ordre économique.

Les femmes, les minorités de genre, les personnes racisées, les précaires et les personnes en situation de handicap subissent de plein fouet la pauvreté, les violences et les discriminations, et ce d'autant plus au travers d'appartenances croisées, intersectionnelles.

La grève féministe permet de faire le lien entre la violence économique capitaliste et la violence patriarcale à l'encontre des femmes et minorités de genre.

La grève du 8 mars n'est pas une grève au sens classique du terme, mais une grève féministe qui rend visible le travail des femmes et des minorités de genre.

Notre objectif : une société débarrassée de toute forme de domination, d'oppression, de discrimination et d'exploitation.

LE 8 MARS, ON S'ARRÊTE TOUT.E.S. ET ON SE MET EN GRÈVE.

PAR LA GRÈVE, NOUS MONTRONS QUE LE MONDE NE FONCTIONNE PAS SANS NOUS !

NOTRE DÉTERMINATION NE FAIBLIRA PAS !

Faisons entendre notre voix !



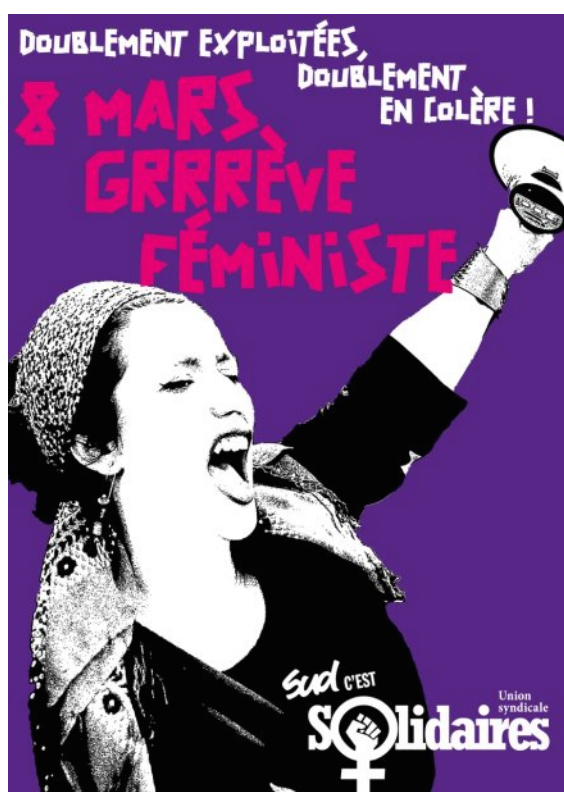
Le 8 mars ne doit pas être une journée sans lendemain

C'est toutes et tous ensemble que nous devons donner une visibilité à cette journée.

Le 8 mars doit s'inscrire dans une dynamique de mobilisations, de luttes et de revendications des femmes, ici et partout dans le monde !

Pour faire reculer le système patriarcal et obtenir l'égalité, aussi bien au travail, dans la famille dans la société toute entière.

Alors le 8 mars, c'est aussi toute l'année et partout dans le monde!





L'IVG, une bataille enfin gagnée mais le combat n'est pas fini !

Cette avancée reste le fruit d'un engagement au long cours, des associations féministes, de femmes politiques, de militantes, en un mot de femmes qui après des décennies

de bataille savourent enfin la victoire, **l'IVG entre dans la Constitution Française**. Ce 4 Mars 2024, c'est un oui massif de la part du Congrès soit 780 voix Pour. La France est le premier pays du monde à passer le cap et soyons sûrs que les femmes du monde entier nous regardent et soutiennent cette victoire, car c'est un véritable symbole de la Liberté. Ce sont des cris, des larmes de joie qui se repandent sur le parvis des Droits de l'Homme... et de la Femme ! face à la Tour Eiffel habillée pour la circonstance avec l'inscription scintillante

« **MON CORPS MON CHOIX** ».



Ecoutez ce chant qui monte, c'est la sororité qui fait entendre sa voix, les femmes présentes se tombent dans les bras, enfin, c'est l'aboutissement d'un combat de millions de femmes, certaines ne sont plus là pour voir cette liesse et cette joie. C'est bien aux noms de ces femmes qui sont mortes, dans parfois d'atroces souffrances, entre les mains « des faiseuses d'anges » ou celles qui ont risqué des poursuites judiciaires « Manifeste des 343 » ou encore toutes ces militantes anonymes, que cette joie explose, que les cris montent et transpercent ce soir du 4 mars 2024.

C'est bien la victoire de toutes ces femmes qui tout au long de l'histoire ont conquis centimètre après centimètre, le terrain de cette bataille.

Il est important au lendemain de ce vote de faire savoir que cet avènement est le fruit d'un travail commun de longue haleine de collectifs d'associations, de militant.es de syndicats et non l'œuvre du gouvernement actuel.

Nous pensons aussi à toutes ces femmes des pays comme la Pologne, l'Italie, le Brésil, la Bolivie, le Pérou, l'Argentine, le Mexique, les Etats Unis où les collectifs comme les Foulards Verts « Pañuelos Verdes » et bien d'autres continuent de se battre pour défendre ce droit fondamental de disposer de notre corps, le droit à recourir à l'IVG sans craindre d'enfreindre la loi, sans craindre de risquer sa vie. **Il est important de faire savoir que 40 000 femmes meurent encore chaque année d'avortements clandestins.**

Seront scellés ce 8 mars dans la Constitution Française ces mots :

« La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse »,

C'est justement, le 8 mars 2024, la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et des minorités de genre, qu'aura lieu la cérémonie scellant définitivement le texte, voté au Congrès.



Mais ce n'est pas fini ! et comme chaque année ce 8 mars, les femmes seront encore mobilisées dans chaque ville de France pour crier haut et fort leur détermination face aux plus hostiles. En effet, il faut maintenant garantir l'accès à l'IVG pour toutes les femmes, partout et tout le temps. Preuve en est, ces dernières années ce n'est pas moins de 130 centres IVG qui ont fermé. Nous continuerons à défendre nos droits fondamentaux, lutter pour la fin des violences, des rapports de domination, l'égalité dans tous les domaines, salaires, évolutions, promotions...

La lutte continue !

Le 8 mars, c'est aussi la lutte contre les Violences sexistes et sexuelles (VSS) au travail comme ailleurs

Contre les VSS au travail - Réponse collective et syndicale !

38.5 % des femmes ont été victimes de comportements sexistes et sexuels au moins une fois dans leur vie professionnelle, dont 15,2 % dans le cadre de leur emploi actuel.

Agissements sexistes, harcèlements, discriminations, agressions sexuelles ou parfois viols, l'entre-soi masculin qui sévit dans nos entreprises a longtemps réduit l'importance de ces faits, quand il ne les a pas délibérément dissimulés ou, pire encore, encouragés par la culture ambiante.

7 manifestations du sexisme ordinaire

- Les remarques et blagues qui, sous le masque de l'humour, dissimulent le sexisme ;
- L'incivilité, l'irrespect, le mépris peuvent revêtir des formes de sexisme masqué si ces attitudes concernent très majoritairement les femmes ;
- L'assignation faite aux femmes et aux hommes de se conformer aux rôles sociaux de sexe peut se traduire par des réflexions discréditant l'autorité féminine au travers des moqueries : propos et épithètes dévalorisants appliqués aux femmes de pouvoir comme « femme dragon », « reine mère » ;
- Les interpellations familières qui conduisent à s'adresser aux femmes en employant des termes tels que « ma petite », « ma mignonne »... visent à dévaloriser et infantiliser ;
- La fausse séduction : remarques sur l'apparence physique, la tenue, la coiffure qui ont pour effet de ramener les femmes au statut de femme-objet ;
- La complémentarité des compétences fondée sur la valorisation de spécificités dites « féminines » qui seraient complémentaires de celles des hommes (par exemple considérer que les femmes doivent effectuer les travaux manuels « délicats », séduire les clients... ou systématiquement faire le café, la vaisselle...) ;
- Les considérations sexistes sur la maternité ou « les charges familiales » comme « Je ne sais pas si on peut lui confier cette mission. Avec ses enfants, elle n'arrivera pas à tout faire ».

Contre les VSS au travail, Solidaires Informatique revendique

- Le suivi régulier des violences sexistes et sexuelles en entreprise grâce à l'introduction VSS dans le DUERP ;
- La mise en place de processus spécifiques de signalement et d'enquêtes dans les affaires de VSS impliquant les représentant.es du personnel ;
- Le déclenchement automatique d'une enquête, même quand l'auteur.e n'est pas un.e collègue de travail, mais un prestataire ou un client ;
- L'aménagement, si elles le souhaitent, du cadre de travail pour les victimes de VSS, pour assurer leur sécurité ;
- Des protections spécifiques contre les repréailles pour les lanceur.euses d'alerte ;
- La mise en place de formations de prévention obligatoires pour tous.les les salarié.es.

Vous pouvez compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Christophe SCHMELTZER (DS Est)	06 32 19 07 53	Pascal GUILLAUME (RS Ouest)	06 88 07 71 48
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Yasmina DJERRAR (DS Software)	06 67 22 12 06
Murielle TORRES RIVAS (Bureau)	06 83 63 28 20	Matthieu GOYET (DS Software)	06 51 63 33 99
Julien SCHIAVO (RSS Ile de France)	07 66 71 77 84	Bogdan LASCULESCU (DS Software)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Laure SOMMERIA (RS Software)	
Jean-Michel VALERS (DS Méditerranée)	06 62 14 25 48	Karima TOUZANI (RS Software)	
Patrick DEMAY (RS Nord)	06 19 15 40 66	Marc AUBERTIN (DS Rhône-Alpes)	06 70 40 47 88
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Jean-Philippe CALVEL (DS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98	Victor DO LACO TAVARES (RS Sud-Ouest)	
Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33	Malik RECOING (DS Sud-Ouest)	
Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20	Aïcha SEDRINI (RS Sud-Ouest)	